

PREPARATION – REDACTEUR TERRITORIAL

Nature des épreuves du **concours externe**.

Options : finances, droit public, action sanitaire et sociale, droit civil.

Epreuve d'admissibilité :

1-Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales

(Durée 3h – Coeff.1).

2-Des réponses à une série de questions portant, au choix du candidat lors de son inscription, sur l'un des domaines suivants :

-Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales

-Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales

-L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales

-Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales

(Durée 3h – Coeff.1).

Epreuve d'admission :

Un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel et permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à exercer ses fonctions, sa motivation et son aptitude à assurer les missions dévolues au cadre d'emplois

(Durée totale de l'entretien : 20 mn dont 5mn au plus d'exposé– Coeff.1).

Période prévisionnelle de la formation

Septembre 2018 à Septembre 2019

19,5 jours dont 11,5 en présentiel

		
■ Méthodologie de la note assortie de solutions opérationnelles	4	2,5
■ Méthodologie de l'entretien avec le jury et mises en situation	2	0,5
■ Connaissances fondamentales sur les collectivités territoriales	3,5	4,5
■ Spécialité / Option	1	
■ Apprendre en autonomie accompagnement dans le parcours de formation	1	0,5

LEGENDE

Afin de mieux comprendre cette présentation, voici la définition des différents pictogrammes utilisés :



Formation groupée en présentiel



Formation individuelle à distance



Attention : Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ou à l'examen ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours



Réservé au C.N.F.P.T.

**Inscription auprès de l'antenne du
CNFPT (précisez) :**

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Ariège (Foix) | ☐ |
| Aveyron (Rodez) | ☐ |
| Gers (Auch) | ☐ |
| Haute Garonne (Toulouse) | ☐ |
| Hautes Pyrénées (Tarbes) | ☐ |
| Lot (Pradines) | ☐ |
| Tarn (Albi) | ☐ |
| Tarn & Garonne (Montauban) | ☐ |

Bulletin d'inscription 2018 - 2019

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Filière ADMINISTRATIVE

Préparation (cours en présentiel uniquement)

Intitulé : Préparation au concours externe de rédacteur

Spécialité :

Option :

☐ FINANCES

☐ DROIT PUBLIC

☐ ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

☐ DROIT CIVIL

♦ Avez-vous déjà suivi une préparation : Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle :

En quelle année :

Date d'entrée dans la F.P.T. :

Date d'entrée dans la collectivité.....

Titulaire ☐

Contractuel de droit public ☐

Contractuel de droit privé ☐

Emploi d'avenir ☐

Autres ☐ précisez le type de contrat :

Agent

Mme ☐ Mr ☐ Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Personnel : Portable.....

E-Mail professionnel :@.....

E-Mail personnel@.....

Diplôme le plus élevé :

Grade :

Fonction : :

Direction : :

Service : :

professionnel :



Si votre participation nécessite d'éventuels besoins
d'adaptation, merci de nous contacter rapidement.

IMPORTANT : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen correspondant.

Collectivité

Nom de la collectivité : SIRET:

Adresse :

Ville : Code Postal :

du service D.R.H. / Formation : N° Fax :

E-Mail :

Nom de votre responsable hiérarchique :

N° Fax :

E-Mail :@.....

Attention vous devez impérativement transmettre ce bulletin à votre service formation pour visa définitif.

Merci de rappeler vos :

Nom : Prénom :

Préparation souhaitée : Préparation au concours externe de rédacteur

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du DIFP* (Droit Individuel à la Formation Professionnelle), merci de bien vouloir compléter les rubriques ci-dessous pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Nombres d'heures capitalisées par l'agent avant l'action :heures

Nombres d'heures DIFP mobilisées pour l'action :heures

Le cas échéant nombres d'heures demandées par anticipation du droit :heures

Le cas échéant nombres d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail :heures

La demande actuelle d'utilisation du DIFP pour cette action :

☐ est la première☐ fait suite à un premier refus de la part de la collectivité.*Consulter le site internet du CNFPT www.cnfpt.fr**Participation financière éventuelle :**

En fonction du type de formation (Tremplin) et/ou du statut du stagiaire, une participation financière sera due selon le barème en vigueur.

A l'issue des tests, un bulletin d'inscription simplifié (payant) sera adressé à la collectivité. L'inscription définitive du stagiaire concerné par le cycle de formation sera effective dès lors que la collectivité aura retourné le bulletin d'inscription (payant) au CNFPT. Les agents de la Fonction Publique Territoriale (Titulaires, stagiaires, CDI de droit public, CDD de droit public, agents MDPH, Contrats emploi d'avenir) ne font l'objet d'aucune participation financière.

Barème de la participation financière des collectivités par journée de formation	AUTRES SALAIRES DANS LA COLLECTIVITE	
	Salariés sous contrats aidés	Salariés de droit privé
Toutes préparations	60 €	80 €
Tremplin	60 €	80 €
Pour les préparations aux concours et examens catégories A et B	60 €	80 €

Par la présente, l'agent et l'autorité territoriale confirment leur accord sur le choix et les modalités de l'action de formation.

LE MAIRE OU LE PRESIDENT
(signature et cachet)

LE RESPONSABLE HIERARCHIQUE
Nom : _____
(signature)

L'AGENT
(date et signature)